

Raisons d'Alsace

(Par Pierre Klein) - À ceux qui consentent à la disparition institutionnelle de l'Alsace

Toute identité est d'abord personnelle. Elle naît de l'identification, des identifications que chacun fait tout au long de son existence faisant naître sentiment d'appartenance et sentiment de différence. Ce faisant, elle est multiple et évolutive. L'identification elle-même s'opère largement au travers de la socialisation qu'elle soit anticipée, primaire ou secondaire. Les identités sont des constructions et non un fait de nature.

Mais qu'en est-il de l'identité collective ? Elle n'existe pas en soi ! Il n'y a d'identité collective que dans la rencontre d'identités personnelles, d'individus mettant en commun sentiment d'appartenance et volonté d'être, de vivre et d'agir ensemble. Avant de reposer sur des données objectives, ethniques, comme la langue, la culture l'histoire et le territoire, l'identité collective est subjective. Elle est ressentie ou elle n'est pas. Elle est voulue ou elle n'est pas.

Il en va ainsi de l'Alsace ! Il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans identification alsacienne. Il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans socialisation alsacienne construisant sentiment d'appartenance et volonté d'être, de vivre et d'agir ensemble. Et comme la socialisation est amplement le fait de la société, il ne saurait y avoir d'identité alsacienne sans stratégie identitaire alsacienne, sans transmission des éléments identificatoires alsaciens, toute chose qui relève de la collectivité alsacienne... qui devrait en relever.

L'Alsace n'existe pas en soi. Je ne peux pas la croiser dans la rue et lui serrer la main. Par contre, je peux la rencontrer au travers des représentations mentales qu'en ont les Alsaciens ou les non Alsaciens. L'Alsace existe individuellement dans la conscience qu'en ont des individus. Elle existe collectivement dans la mise en commun d'un imaginaire et dans un agir alsaciens.

Que l'on se pose donc la question de savoir comment l'on devient français. On le devient en faisant sien ce que l'on nous transmet de la France, en s'y identifiant. Et ce n'est pas la seule langue française qui fait de nous des Français. Sinon tous les francophones le seraient. Nous devenons Français par la culture et plus particulièrement par la culture politique par l'effet d'une sorte de formatage réalisé principalement par l'école et les médias. Et comme ces cultures, il faut bien le reconnaître, ne réservent que peu de place aux cultures

« autres », des « autres », ces derniers voient leur identité se décomposer.

Si l'on est indifférent à cet état de fait qui donc veut que non seulement la culture « nationale » ne reconnaît pas véritablement les cultures dites régionales, sans quoi elle se préoccuperait de leur vie et de leur transmission, alors on comprend que l'on puisse consentir à la disparition de la collectivité territoriale alsacienne et concevoir qu'une autre collectivité fasse tout aussi bien (ou mal) que ce qui existait.

Si l'on accepte le principe qui veut que la collectivité régionale n'a aucun ou que très peu de pouvoirs et de moyens non seulement pour pallier les déficits de la culture « nationale », mais surtout pour mettre en œuvre une véritable stratégie identitaire alsacienne à travers une socialisation alsacienne, alors on peut dire comme certains l'ont fait qu'une fusion avec d'autres régions ne menace pas l'identité alsacienne et que la réforme territoriale n'enlève rien à cette identité.

Et l'on entend beaucoup ces derniers temps des élus proclamer que l'identité alsacienne n'est en rien menacée en prenant notamment pour exemple la fusion Pays de Bade/Wurtemberg dans les années 1950. Mais comparaison n'est pas raison. Rien où alors très peu de choses ne distinguaient ce qui ne s'appelait pas culture badoise ou culture wurtembergeoise.

Dans le cas contraire, ne faut-il pas saisir l'opportunité qu'offre le débat sur la réforme des collectivités territoriales pour appeler la France à une régénération de la République fondée sur l'acceptation de la pluralité et de la multipolarité mettant notamment fin à la méfiance traditionnelle envers les régions, et à une rénovation d'un système né de la centralisation monarchique et du raidissement révolutionnaire, afin de l'adapter aux dynamiques politiques et sociales contemporaines, permettant en particulier à l'Alsace de mettre en œuvre toutes ses potentialités et de vivre à 360 degrés.

Au lieu de cela vous consentez non seulement à la dissolution institutionnelle de l'Alsace, vous ressortez aussi la vieille antienne du repli. Le seul repli que je connaisse est celui du communautarisme. C'est-à-dire celui qui exclut l'altérité et la pluralité. Celui du jacobinisme qui se traduit bien moins par une « francitude » ouverte et diverse, fondée sur une culture plurielle, que par une francité repliée et fermée, définie principalement par l'unicité de sa langue, de son histoire, de sa culture, c'est-à-dire comme une ethnie. Autrement dit, les tenants du système nous font une belle projection. Le repli, c'est les autres. Dans les cours de récréation, on appelle cela « C'est celui qui dit qui est ! ».

Pourquoi avons-nous besoin d'une institution politique propre, d'un Conseil régional d'Alsace avec des pouvoirs et des moyens conséquents.

Bien entendu pour satisfaire au plus près les besoins propres à l'Alsace et gérer par nous-mêmes les intérêts particuliers de la région, qu'ils s'agissent d'économie, de transport, d'éducation, de formation, de coopération transvosgienne et transrhénane, de tourisme, de culture, de logement, d'environnement, de recherche, etc., c'est-à-dire tout ce qui n'est pas régalien, ce qui ne dépend pas expressément de l'Etat en vertu du principe de subsidiarité. Toute chose courante dans les démocraties européennes environnantes.

Mais avant tout c'est pour construire ou reconstruire l'identité alsacienne. Ce qui aujourd'hui manque le plus à l'Alsace, c'est l'identité alsacienne, à commencer par le partage d'une mémoire et d'une culture. La culture, la mémoire et l'identité, bien que recouvrant des notions diverses, ont parties liées. Elles sont toutes des constructions qui sont largement réalisées et transmises par la socialisation. Contrairement à une idée très répandue, la transmission de la langue, de la mémoire et de la culture est bien plus l'œuvre de la société que de l'individu. En effet, **c'est au travers de la socialisation décidée par la société, et le pouvoir qu'elle se donne que sont transmises, en fonction d'une stratégie identitaire, les langues, les mémoires et les cultures.** Et si les langues, les mémoires et les cultures se perdent, c'est toujours par défaut de socialisation, c'est toujours par manque de politique linguistique, culturelle et identitaire au niveau de la collectivité, soit en raison d'une idéologie et/ou par manque de moyens et de pouvoirs. Qui d'autres que les Alsaciens eux-mêmes peuvent travailler au mieux à la construction d'une identité alsacienne.

Lorsqu'en avril 2015 Madame Lebranchu, ministre en charge des Collectivités territoriales de passage à Strasbourg déclarait « **Il ne faut pas confondre : la région est un outil institutionnel, pas un outil de reconnaissance culturel ou historique.** » Elle illustre parfaitement le concept qui détermine la décentralisation en France. Les Régions anciennes ou nouvelles ne sont que des instances d'exécution de missions que l'Etat leur confie dans des domaines clairement définis. Elles ne sauraient reposer sur des fondements historiques ou culturels. Comme d'ailleurs, elles ne sauraient disposer de capacité d'initiative propre ni des compétences nécessaires et de moyens suffisants permettant une gestion différenciée des territoires selon des modes d'organisation variés pour mieux tenir compte des spécificités économiques, sociales, mais aussi identitaires, culturelles et linguistiques des populations et des territoires. Le seul souci qui préside au contour des régions n'est donc que la taille pour, nous dit-on, gagner en efficacité économique et pour faciliter la mise en concurrence avec les régions européennes. Pour notre part, nous ne croyons pas à cette galéjade. Personne n'ayant réussi à nous convaincre du contraire, nous restons incrédules. Sous-jacent au

propos de la ministre : la France n'a qu'une histoire, n'a qu'une culture, unique et particulière toutes les deux. Quant à l'histoire des Alsaciens, des Bretons, des Basques... quant à leur culture... les régions n'ont rien à voir avec cela. Si encore ce qui n'est pas confié aux régions était assumé par l'Etat, mais comme dit le jacobin : la République connaît, mais ne reconnaît pas !

Que l'on ne s'y trompe. C'est bien parce qu'en amont l'identité collective française est ce qu'elle est, qu'en aval il y a une impossibilité française de reconnaître la propre diversité française et d'accorder aux identités collectives qui la composent les moyens et les pouvoirs dont celles-ci auraient besoin.

Toute collectivité doit disposer des outils lui permettant de mettre en commun, mais aussi de mettre en valeur ce qui est commun, c'est-à-dire les éléments structurants de son identité. Sans quoi elle ne peut qu'être diffuse et disparaître à terme.

Aussi sommes-nous plus que jamais confrontés aux besoins de (re)construire une mémoire et une conscience collectives, d'établir une communication et des liens, de partager un minimum de connaissances propres et de promouvoir une identité alsacienne inscrite dans le paradigme et dans l'éthique de la diversité, et installée dans l'homologie : bilinguisme-plurilinguisme, éducation ouverte, culture plurielle, citoyenneté multiple, espaces partagés.

De la fracture alsacienne

Les Alsaciens, et il faut y inclure tous ceux venus d'ailleurs et qui construisent leur avenir en Alsace, ne partagent pas tous le même point de vue en ce qui concerne le bilinguisme et la culture bilingue, loin s'en faut.

La politique linguistique et culturelle poursuivie par l'Etat depuis des lustres en Alsace et ailleurs en France, y a toujours trouvé et y trouve encore de chauds partisans et de lucides opposants. Les avis sont partagés et c'est très bien ainsi.

Le consensus n'existe pas. Il ne peut pas exister parce qu'il n'est pas recherché, sans quoi le débat serait organisé, sans quoi l'absence des institutions et des médias ne serait pas aussi criante. Un consensus non recherché ne peut tout simplement pas être trouvé.

Mais puisque fracture il y a, quelles en sont les causes ? Et où se trouvent les responsabilités ?

La doxa alsacienne

Les moyens des uns pour diffuser leur point de vue sont sans commune mesure avec ceux des autres. Les premiers ont à leur disposition un quasi-monopole, notamment scolaire et médiatique, tandis que les seconds font avec les moyens du bord. Le problème de l'équilibre du débat reste donc posé, comme reste posé celui de la formation de la volonté générale dans nos démocraties. Il n'y a pas de démocratie véritable sans débat réel.

A quand remonte donc le dernier débat télévisuel digne de ce nom et la dernière consultation officielle sur la question linguistique alsacienne ? Y en a-t-il seulement eu de véritables ?

A vrai dire, on fait comme si la question était réglée. D'abord, tout est entrepris pour anéantir la germanophonie alsacienne, *requiescat in pace*, et faire accréditer l'idée que l'Alsace n'a jamais été qu'occupée par l'Allemagne et qu'elle n'a jamais été de langue allemande. Ensuite, les choses sont présentées comme relevant de l'évolution normale. La question n'a alors plus lieu d'être posée.

Le crime n'existe pas, puisque n'existent pas de droits linguistiques et, ce faisant, la réparation ne se justifie pas. Le crime n'existe pas, puisqu'il est occulté, comme est caché le fait qu'une autre politique eut été possible.

Mais la question linguistique alsacienne restera posée tant qu'il y aura un germanophone-dialectophone alsacien. Et aussi longtemps que durera sa non satisfaction, il y aura oppression.

Existe-t-il seulement un espace public alsacien où puisse s'établir une interaction communicationnelle alsacienne et se construire une opinion alsacienne ? La doxa alsacienne a-t-elle seulement lieu d'être ? Du point de vue républicain, la réponse est non.

Elle existe sans doute, mais elle est très largement alignée sur l'opinion nationale et son champ d'action propre est très limité. Sa marge d'autodétermination est très faible. Sa pleine formation est improbable. Sa véritable restauration est impossible.

Il n'y a pas de pensée unique, mais il y a une pensée unifiée par ceux qui détiennent le pouvoir de fabriquer l'opinion, une opinion évidemment dominante, une opinion reconnue et légitime, parce que la domination est dissimulée.

Tant que l'insistance du républicanisme, le prosélytisme jacobin et la pensée hexagonale seront omniprésents et omnipotents, la doxa alsacienne restera paradoxale.

Et comme opinion et conscienciation ont partie liée, comme l'une participe de l'autre et que lorsque l'une est défaillante, l'autre l'est aussi, il n'est donc pas surprenant que l'opinion alsacienne soit tout simplement une opinion française en Alsace, que la conscience alsacienne est de plus en plus adynamique, voire effacée et que les Alsaciens, surtout les jeunes, se montrent hésitants ou même indifférents quant à la possibilité et à la nécessité d'une revendication identitaire alsacienne. Faut-il s'étonner alors que beaucoup, et parmi les plus instruits, rejettent des évidences, comme l'origine allemande des dialectes d'Alsace et de l'Alsace elle-même. A force de s'entendre dire ce que l'on doit être, on finit par devenir ce que l'on nous dit d'être. La thèse du consentement et de la complicité ne tient pas. Avant tout parce que la part des Alsaciens à la formation de leur doxa et de leur conscience est indigente.

Attitudes

Pour se faire une idée de la profondeur de la fracture et de l'hostilité qui animent certains, il suffit de se remémorer les propos qu'ils ont tenus au sujet de l'ouverture des premières classes bilingues paritaires et de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, au cours des années 90 ou encore plus récemment au Conseil culturel d'Alsace lorsqu'il était question de la définition de la langue régionale et de donner un titre bilingue à ce dernier.

Mais comment devient-on l'artisan de l'éradication de sa langue première, pour ceux qui l'ont apprise jadis, ou de la langue des autres pour ceux qui n'ont pas grandi avec elle ? Se place-t-on délibérément du côté de la langue dominante, lorsque sa langue première est opprimée ? Et dans quel but le ferait-on ? Rappelons qu'il y a oppression linguistique dès lors qu'une langue ne bénéficie pas d'un statut lui assurant une existence sociale. Comment d'opprimé devient-on oppresseur ? Et pourquoi opprimer une langue ?

Quelle est la part de l'autodétermination ou de la reproduction, du libre arbitre ou de l'inculcation, de l'adhésion ou de la contrainte, du désir ou du refoulement, de la conscience ou de l'inconscience, dans ces attitudes ?

Quelle est la part de la recherche de facilité ? Un choix est-il seulement possible lorsque l'alternative proposée se situe entre l'inclusion et l'exclusion, c'est-à-dire entre la sécurité et l'insécurité, la reconnaissance et la réprobation, le dividende et le déficit ?

Quelle est la part d'ignorance, d'hypocrisie et de malhonnêteté intellectuelle de ceux qui affirment, tantôt, que tout est ou sera fait pour préserver la vie des langues régionales et tantôt que rien n'est à faire puisqu'elles vivent leur vie (et leur mort) naturellement et qu'il n'y a nul besoin de les sortir du confinement privé et familial où elles se trouvent ?

Poser les questions, c'est déjà y répondre.

Certes, il n'y a rien de plus normal que de se battre pour une cause que l'on croit juste. Mais il semble que la justesse de la cause se trouve du côté de ceux qui disent, plus nous nous respecterons les uns et les autres, mieux nous vivrons ensemble, et non de ceux que l'altérité dérange et qui ne savent faire preuve d'empathie.

Les promoteurs du tout français ont à leur disposition toutes les colonnes des journaux, tous les plateaux de télévision et toutes les salles de classes. Il n'en va évidemment pas de même pour les défenseurs de la culture bilingue.

On ne sait que trop pourquoi il en est ainsi et pourquoi la langue régionale ne doit pas bénéficier d'un statut lui conférant une co-officialité avec la langue française dans le but de lui garantir une interaction communicationnelle et culturelle et pourquoi elle doit continuer à être dominée.

En effet, comme l'écrit Pierre Bourdieu « *lorsque, à l'inverse, une langue jusque-là dominée accède au stade de langue officielle, elle subit une réévaluation qui a pour effet de modifier profondément la relation que ses utilisateurs entretiennent avec elle. De sorte que les conflits dits linguistiques ne sont pas aussi irréalistes et irrationnels... que ne le pensent ceux qui n'en considèrent que les enjeux économiques... : le renversement des rapports de force symboliques et de la hiérarchie des valeurs accordées aux langues concurrentes a des effets économiques et politiques tout à fait réels, qu'il s'agisse de l'appropriation de postes et d'avantages réservés aux détenteurs de la compétence légitime ou des profits symboliques associés à la possession d'une identité sociale prestigieuse ou, au moins, non stigmatisée.* »
Relever le défi qui consiste à faire connaître et partager des idées qui sortent de l'habitus est autrement plus difficile, mais aussi plus intéressant, que de prendre le train des idées convenues et conformistes.

La responsabilité est grande de quiconque détient une parcelle de pouvoir face à la disparition de la langue régionale. En démocratie, c'est tout le monde et surtout les politiques. Tous peuvent être accusés de non-assistance à langue en danger.

Pourquoi, nous autres Alsaciens renoncerions-nous à la langue allemande ?

Certains pour nombre de raisons desquelles la psychosociologie n'est pas absente ne jurent que par le dialecte, par l'alsacien, comme on dit aujourd'hui. Le dialecte nous confère une part d'identité, mais une part d'identité linguistique seulement. D'autres et parfois les mêmes le font au détriment de l'allemand (standard). Seul le dialecte ferait de nous des Alsaciens. Ce qui fait le NOUS alsacien, c'est le sentiment d'appartenance et la volonté d'être et d'agir ensemble. Ce sentiment et cette volonté peuvent certes s'exprimer en alsacien. Mais ceci n'est pas exclusif. On peut aussi exprimer son alsacianité dans toutes les langues d'Alsace.

L'alsacien, mais pas l'allemand.

Cela voudrait dire que l'on ferait de l'alsacien une langue standard avec tout ce cela signifie. Mais qui le ferait ? Qui en aurait les moyens scolaires, médiatiques et culturels ? La région, sûrement pas, et l'Etat qui n'a pas jusqu'à présent démontré sa bonne volonté quant à la reconnaissance et la promotion des langues de France autre que le français. Cela n'aboutirait-il pas finalement à un provincialisme et à une patoisisation ? Il y aurait la langue noble et nationale d'une part, le français et d'autre part une autre langue, l'alsacien, provinciale avec sa culture régionale. Que pèserait l'alsacien seul face au français omniprésent et omnipotent ?

L'histoire et la culture nous lèguent la langue allemande sous ces formes dialectales et sous sa forme standard. L'avenir nous l'impose. Nous avons besoin des deux. Les deux ont besoin l'un de l'autre.

Pourquoi ferions-nous ce que ni les Suisses, ni les Autrichiens, ni les Sudtiroliens, ni les Belges d'Eupen-Malmédy et d'autres n'ont fait ? Tous ont opté en faveur de l'ouverture à un grand espace linguistique, de l'appropriation d'une grande culture et de l'intégration sociale et économique que confère la koinè allemande, et non pour l'entre-soi et un repli sur leurs seuls dialectes, renonçant ce faisant à une forme d'isolement et de provincialisme.

La langue allemande nous permet de faire le lien avec notre histoire et notre culture. Elle nous ouvre au monde germanophone (plus de cent millions de locuteurs en Europe) et à une grande culture, à une grande économie aussi.

Pourquoi nous amputerions-nous d'un tel capital et de tels avantages ?

L'allemand est alsacien, tout comme l'alsacien, c'est de l'allemand. N'en déplaise aux esprits jacobins qui de toute façon sont hostiles à une reconnaissance officielle des langues de France autres que la langue française.

Que l'allemand ait été la langue d'Auschwitz et de Buchenwald cela les arrange bien. Cela permet de rajouter une couche supplémentaire à l'hostilité évoquée et d'accentuer l'antigermanisme français traditionnel qui en Alsace se retourne contre nous-mêmes.

Prenons garde de ne pas reproduire le modèle imposé. Si de nos jours l'allemand apparaît pour beaucoup comme une langue étrangère, si cela crée une gêne et même de l'agressivité que de vouloir lui donner un affichage public, nous sommes en présence d'une construction, de quelque chose de voulu, d'une réaction opérée par une savante action pédagogique mise en œuvre en particulier après 1945. N'occultons pas les interdits scolaires, médiatiques et culturels qui ont été prononcés à l'égard du standard. Question. S'il n'est pas d'ici pourquoi donc a-t-il fallu l'interdire ? Aucun peuple n'abandonne volontairement sa langue première. Les mutations linguistiques sont mises en œuvre par ceux qui organisent la socialisation, notamment à l'école, mais aussi dans les médias. Elles sont le résultat d'une politique.

Etre contre l'allemand dans une région, qui tout au long de son histoire, a toujours participé de la germanophonie, relève d'une profonde manipulation des consciences, dont le résultat le plus efficace est l'auto-aliénation.

Dire que l'allemand parce qu'il est alsacien est une langue de France, cela a des incidences d'ordre géopolitique. Dire que l'allemand est alsacien, cela met la culture alsacienne au niveau de la culture française. On comprend que tout cela puisse déranger certains.

Nous autres Alsaciens francophones et germanophones aimons les deux langues française et allemande. Nous n'avons pas à en aimer une au détriment de l'autre. Nous voulons les deux, nous avons besoin des deux si cela doit encore avoir un sens de se dire Alsacien.

Victimes d'une certaine conception de la francité qui rejette la pluralité et exclut l'altérité, prenons garde de ne pas devenir pas aussi les complices de ceux qui veulent nous enfermer dans le monolinguisme. On peut être bilingue et bon Français.

Qu'est-ce qui distingue un Suisse francophone d'un Français francophone. Ce n'est pas la langue. Qu'est-ce qui fait de l'un un Suisse et de l'autre un Français. Ce n'est pas la langue.

En tout cas pas que la langue. De même n'est-on pas allemand parce que l'on parle allemand.

Les Alsaciens sont des citoyens français comme les autres. Mais au-delà d'être des citoyens, ils sont aussi Alsaciens. Ce faisant, ils ont vocation à être de langue et de culture française et allemande. C'est à la fois une chance et un devoir.

Du post-nationalisme

Il est possible d'être uni dans la diversité. C'est même une nécessité. La diversité, lorsqu'elle est reconnue et pratiquée rejette l'exclusion ou la séparation, comme elle repousse l'homogénéisation. Pour cela, il convient de relever le défi du pluralisme culturel en combinant l'unité politique avec la multiplicité des appartenances.

En France, la nation est affaire d'Etat. Et la forme de culture nationale développée par l'Etat ignore largement la diversité linguistique et culturelle. Il ne peut pas en être autrement selon cet ordre des choses. Car dans ce concept le fondement de la nation n'est qu'insuffisamment la culture politique ou la loi fondamentale, et bien plus la culture dominante, *die Leitkultur*, c'est-à-dire une culture nationale qui marginalise, les appartenances multiples.

Le principe de l'union dans la diversité reste à installer dans l'habitus français. Ce principe ne peut devenir une réalité qu'à la faveur d'un recentrage politique sur l'essentiel à savoir la primauté des principes universels de droit, de justice, de liberté et de solidarité, c'est-à-dire sur la loi fondamentale, qui constitue pour les citoyens un véritable capital social et un incontournable socle commun. Lorsque l'attachement à la loi fondamentale et l'allégeance à l'Etat de droit seront placés au-dessus de toute autre considération, il deviendra possible de libérer la culture majoritaire ou dominante de sa propension à vouloir se substituer au pacte civil et social et à installer partout la « mêmété » et la « pareilleté ». Il sera alors envisageable de reconnaître les appartenances culturelles multiples, l'individu dans toutes ses dimensions et partant l'unicité politique et la pluralité culturelle de la nation. Il s'agit donc non pas de se soustraire aux principes universels, mais au contraire de considérer que ceux-ci ne prendront véritablement leur sens que si les identités culturelles et les appartenances multiples ne font pas l'objet de discriminations.

Le post-nationalisme fait du pluralisme un impératif. Il conjugue la nation politique avec la diversité nationale et concilie l'universalité des droits de l'homme avec la singularité des identités culturelles pour construire l'union dans la diversité, réaliser l'intégration sans la désintégration et lier la diversité et l'égalité. PK